

Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

XVIII

TOP / POJ / ODG / TDR

B5

FR

OL: IT

16-12-2024

**DÉCISION CONCERNANT LA PROCHAINE
PRÉSIDENTE ET PRÉSENTATION DU PROGRAMME DE
LA PRÉSIDENTE JUSQU'À LA XIX^E CONFÉRENCE
ALPINE**

- A Rapport de l'Italie**
- B Proposition de décision**

ANNEXE

- 1 Preliminary Programme of the Italian Presidency of the Alpine Convention 2025-2026 (EN)**

L'annexe est disponible dans le cloud de la Convention alpine, au lien <https://cloud.alpconv.org>.

A Rapport de l'Italie

Convaincus qu' « ensemble, nous pouvons y arriver », la présidence italienne de la Convention alpine 2025-2026 a adopté un programme ambitieux et tourné vers l'avenir, axé sur les défis cruciaux qui affectent la région alpine, tout en contribuant aux objectifs internationaux en matière de développement durable.

S'appuyant sur les fondements posés par le Programme de travail pluriannuel 2023-2030 et des initiatives de la Présidence slovène, l'Italie définit comme principaux domaines d'action de sa présidence la biodiversité, l'adaptation aux changements climatiques, la population et la culture alpines, ainsi que la coopération internationale sur la montagne.

Ces priorités reflètent l'engagement de l'Italie à préserver les ressources écologiques, sociales et culturelles de la région alpine. Elles visent à obtenir des résultats tangibles sur la conservation de la biodiversité, la résilience climatique et le développement durable des communautés alpines, tout en encourageant les partenariats au-delà des Alpes. À travers son leadership, l'Italie s'efforce de positionner la Convention alpine comme un moteur clé de l'innovation et de la collaboration, en vue de relever au niveau mondial les défis spécifiques aux montagnes.

Biodiversité : améliorer la conservation et la résilience des écosystèmes

La préservation de la biodiversité alpine est une pierre angulaire de l'agenda de la Présidence italienne. En s'appuyant sur sa présidence du Comité consultatif sur la biodiversité alpine (Alpine Biodiversity Board, ABB), la Présidence coordonnera l'élaboration d'une proposition concrète de plan d'action pour la biodiversité alpine. Ce plan intégrera les priorités régionales aux objectifs globaux en matière de biodiversité de la Convention sur la diversité biologique (CDB), et se concentrera sur le suivi, la restauration, la connectivité écologique et la conservation des habitats, en continuité avec la note d'orientation de la Présidence slovène « Biodiversity in the Alps ».

L'ABB travaillera en étroite relation avec d'autres organismes de travail thématiques, notamment ceux traitant des grands carnivores et des ongulés sauvages (WISO), du changement climatique (ACB), des transports et de l'aménagement du territoire, afin de garantir une approche coordonnée et de renforcer les contacts avec les institutions compétentes de l'UE et au niveau global. Les actions clés incluent le développement des corridors écologiques, l'identification des habitats et des espèces nécessitant une attention urgente, et l'harmonisation des mécanismes de suivi de la biodiversité dans l'ensemble des

Alpes. Ces efforts visent à affirmer les Alpes comme un modèle de conservation de la biodiversité, en montrant que les actions régionales peuvent contribuer aux objectifs globaux.

Changement climatique : promouvoir l'adaptation et l'atténuation

L'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets restent au cœur des priorités de la Présidence italienne. La région alpine est de plus en plus menacée par la hausse des températures, le recul des glaciers et la détérioration du pergélisol. La Présidence italienne s'attachera donc à promouvoir des mesures décisives pour améliorer la résilience. Dans ce cadre, une initiative fondamentale est représentée par le onzième Rapport sur l'état des Alpes, qui se concentrera sur les impacts de la perte des glaciers et du pergélisol sur les risques naturels, le cycle de l'eau et les écosystèmes d'altitude. Ce rapport fournira des éclairages sur le plan scientifique, opérationnel et de la gestion afin d'orienter les décisions politiques et de promouvoir la coopération régionale.

En outre, la Présidence encouragera les initiatives d'adaptation au niveau local, en incitant les communes à adopter des pratiques durables et à partager les méthodes qui ont fait leurs preuves au-delà des frontières. En s'appuyant sur le Plan d'action climat 2.0, grâce notamment à une coopération continue avec le Comité consultatif sur le climat alpin (ACB) et le groupe de travail Agriculture et sylviculture de montagne, la Présidence se concentrera sur les possibilités de mise en œuvre des stratégies d'adaptation par secteur, en particulier dans le domaine de l'agriculture et de la sylviculture, afin d'affronter les vulnérabilités uniques de ces secteurs face aux impacts climatiques. Ces efforts sont en accord avec les objectifs plus généraux du Pacte vert pour l'Europe, et soulignent le rôle des Alpes dans la réalisation de la neutralité climatique.

La Présidence reconnaît l'importance fondamentale de l'éducation des jeunes pour promouvoir une meilleure sensibilisation au changement climatique et à la gestion durable de l'environnement. Dans la continuité avec les initiatives lancées par la Présidence slovène, des activités et des programmes éducatifs destinés aux élèves de 5 à 19 ans seront mis en œuvre. L'objectif est de stimuler une compréhension plus profonde des défis auxquels les Alpes sont confrontées, par le biais d'expériences directes et de parcours de formation innovants, l'objectif étant de sensibiliser les jeunes générations, mais aussi d'en faire des protagonistes des futures stratégies de protection du territoire alpin.

Population et culture alpines : promouvoir le développement durable

La Présidence italienne reconnaît la nécessité urgente d'affronter les changements démographiques dans les Alpes, notamment le dépeuplement rural et la migration urbaine. En mettant à jour et en développant les conclusions du cinquième Rapport sur l'état des Alpes, l'Italie, en collaboration avec l'Autriche, entend fournir des informations concrètes sur les tendances démographiques, sociales et économiques en collaborant avec les instituts nationaux des statistiques et des expert-es des deux pays. Il s'agira d'un exemple de la manière dont les données peuvent renseigner les politiques visant à redynamiser les communautés rurales et de montagne, promouvoir le développement durable et améliorer la qualité de vie des résident-es.

Parallèlement, l'accent sera mis sur l'élaboration d'une base en vue de définir une stratégie pour la culture alpine, dans le but de reconnaître, célébrer et promouvoir la dimension culturelle des Alpes. Cette initiative de la Présidence italienne prend en considération d'autres initiatives européennes importantes, telles que la désignation de Nova Gorica-Gorizia comme capitale européenne de la culture en 2025. Par le biais de programmes culturels, d'événements et de collaborations, la Présidence entend souligner l'interconnexion du patrimoine alpin et promouvoir la cohésion régionale.

Coopération avec d'autres régions de montagne : élargissement des compétences alpines

Reconnaissant l'interconnexion des régions de montagne au niveau mondial, la Présidence italienne continuera de soutenir la coopération internationale. En s'appuyant sur le rôle moteur de longue date de la Convention alpine en matière de promotion de partenariats mondiaux pour la montagne, avec l'implication active des Parties contractantes et du Secrétariat permanent, la Présidence renforcera la collaboration avec des régions comme les Carpates, l'Afrique, les Andes et l'Hindou Kouch-Himalaya.

Cette coopération débouchera sur le partage d'approches innovantes développées dans les Alpes en matière de conservation de la biodiversité, d'adaptation climatique et de résilience des communautés. La Présidence, de concert avec le Secrétariat, jouera également un rôle dans la poursuite du renforcement des relations avec des instances internationales - notamment le PNUE, le Partenariat de la montagne, la Convention des Carpates, l'UNESCO, la CDB, la Convention sur l'eau et la CCNUCC - afin de s'assurer que les enseignements tirés dans les Alpes contribuent aux efforts de développement durable dans les régions de montagne du monde entier.

Portée et résultats attendus

Le programme de la Présidence italienne entend souligner l'importance stratégique des Alpes face aux défis environnementaux et sociaux de l'Europe. Les initiatives en matière de biodiversité s'alignent sur les cadres mondiaux, et les efforts d'adaptation climatique soutiennent les objectifs d'adaptation et de neutralité climatique de l'UE. Les stratégies démographiques et culturelles renforcent la cohésion régionale et assurent la viabilité à long terme des communautés alpines.

En encourageant la coopération internationale, le programme souligne le rôle des Alpes en tant que leader de la gestion durable des montagnes. Les efforts de la Présidence, conjugués à ceux des Parties contractantes et du Secrétariat, visent non seulement à obtenir des avantages tangibles pour la région, mais aussi à renforcer l'importance globale de la Convention alpine, en consolidant sa position de modèle afin de relever les défis et saisir les opportunités des régions de montagne du monde entier.

Ce programme complet et tourné vers l'avenir témoigne d'un engagement profond en faveur de l'intégrité écologique, du patrimoine culturel et de la vitalité socio-économique de la région alpine, en renforçant les bases du développement durable et de la collaboration internationale.

B Proposition de décision

La Conférence alpine

1. prend note du rapport de la prochaine Présidence italienne et la remercie pour l'élaboration de son programme ;
2. invite les Parties contractantes et les Observateurs à soutenir activement le programme de la Présidence italienne et à participer aux activités et événements prévus.